

Réf: Dossier 470319

Avis de constitution

SOCIETE « ODA CACAO »

Siège Abidjan, SONGON CITE COLAS, Lot 420, Ilot 27

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 24/11/2025 reçus par Me KOUAME KOFFI ATHANASE, et enregistrés au CEPICI le 05/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ODA CACAO »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et plus particulièrement en République de COTE D'IVOIRE :

- l'achat, et vente de café et cacao bord champs ;
- l'intermédiation dans l'achat, et vente de café et cacao ;
- la représentation commerciale de sociétés nationales et internationales, en matière d'achat et de vente de café-cacao ;

ET pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise de participation dans toutes sociétés existantes ou à créer ;
- et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, SONGON CITE COLAS, Lot 420, Ilot
27

Dirigeant(s) M OUAPEU DOH AUGUSTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01650 du 06/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08703/GTCA/RC/2026 du 06/02/2026

